

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PLAINE-D'ARGENSON

RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILES ISOLEES

Document confidentiel à remplir par la personne concernée, par son représentant légal ou par un parent ou un proche, puis à retourner à :

CCAS – Mairie de Plaine-d'Argenson
Place de la Mairie
79360 PLAINE-D'ARGENSON

mairie@plainedargenson.fr - 05.49.09.72.37

Personne concernée

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe : Homme Femme

Adresse : _____

Téléphone fixe et/ou portable : _____

Situation : Vit seul(e) Vit en couple Vit en famille

bénéficie de prestations d'aide à domicile

Si oui, de quel type et à quelle fréquence : _____

Enfants : Oui Non Si oui : A proximité Eloignés

Difficultés particulières liées à : L'isolement Au déplacement A l'habitat

Autre : _____

Médecin traitant : _____ Tél : _____

Personnes à prévenir

Nom : _____ Prénom : _____

Lien de parenté : _____ Téléphone : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Lien de parenté : _____ Téléphone : _____

.../...

Formulaire rempli par

La personne concernée Autre

Si autre, précisez :

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone (fixe / portable) : _____

Adresse @ : _____

Lien de parenté : _____

Signature de la personne ayant rempli le formulaire

Date : _____

L'inscription sur le registre des personnes fragiles est FACULTATIF et VOLONTAIRE.

Il permet notamment aux membres du CCAS de contacter et d'alerter les personnes qui y sont inscrites dans le cas d'évènements exceptionnels (canicule, grand froid, tempête, pollution...).

A tout moment, vous pouvez demander à être radié du registre par simple demande écrite adressée à Monsieur le Président du CCAS.

En cas de changement de domicile ou de coordonnées, merci de bien vouloir faire parvenir les informations actualisées en Mairie, à l'attention du Président du CCAS.

Les données déclarées dans le présent formulaire restent strictement confidentielles et ne seront utilisées que dans le cadre d'un plan d'alerte et d'urgence établi par l'Administration pour faire face à une situation de crise.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique, auquel l'utilisateur consent, destiné à le contacter, l'alerter et l'informer lors d'évènements exceptionnels susceptible de porter atteinte à son intégrité. Les données collectées par le CCAS de la commune de Plaine-d'Argenson sont celles du présent formulaire de recensement des personnes fragiles isolées.

Le CCAS de la commune de Plaine-d'Argenson est le responsable du traitement.

Les informations enregistrées sont destinées aux seuls personnels communaux habilités de la commune de Plaine-d'Argenson.

Les décisions sont notifiées à la personne ayant formulé la demande.

Conformément au cadre juridique sur la protection des données personnelles en vigueur (Règlement Général de Protection des Données - RGPD et Loi Informatique et Libertés modifiée), l'utilisateur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation des informations le concernant.

Pour exercice de ces droits, l'utilisateur doit s'adresser au Président du CCAS, en justifiant de son identité, par voie postale à l'adresse suivante : CCAS de Plaine-d'Argenson – 1 Place de la Mairie – 79360 PLAINE-D'ARGENSON